



Communauté métropolitaine
de Montréal

TABLE METROPOLITAINE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Rapport de mandat

Mai 2022



Table des matières

Mise en contexte.....	3
Mandat de la TMSA	5
Travaux de la TMSA et des comités techniques.....	6
Recommandations.....	10
ANNEXE A : COMPOSITION DE LA TABLE METROPOLITAINE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	12
ANNEXE B : COMPOSITION DES COMITÉS TECHNIQUES	13
COMITE 1 : OPTIMISATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES DENRÉES ALIMENTAIRES.....	13
COMITE 2 : L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION DES TYPES DE PRODUCTION AGRICOLE.....	14
COMITE 3 : L'ACCÈS À UNE Saine ALIMENTATION	15
COMITE 4 : LA PROMOTION ET L'ACHAT LOCAL.....	16
ANNEXE C : FICHES PROJETS – PROJETS IDENTIFIÉS PAR LES COMITÉS TECHNIQUES	17



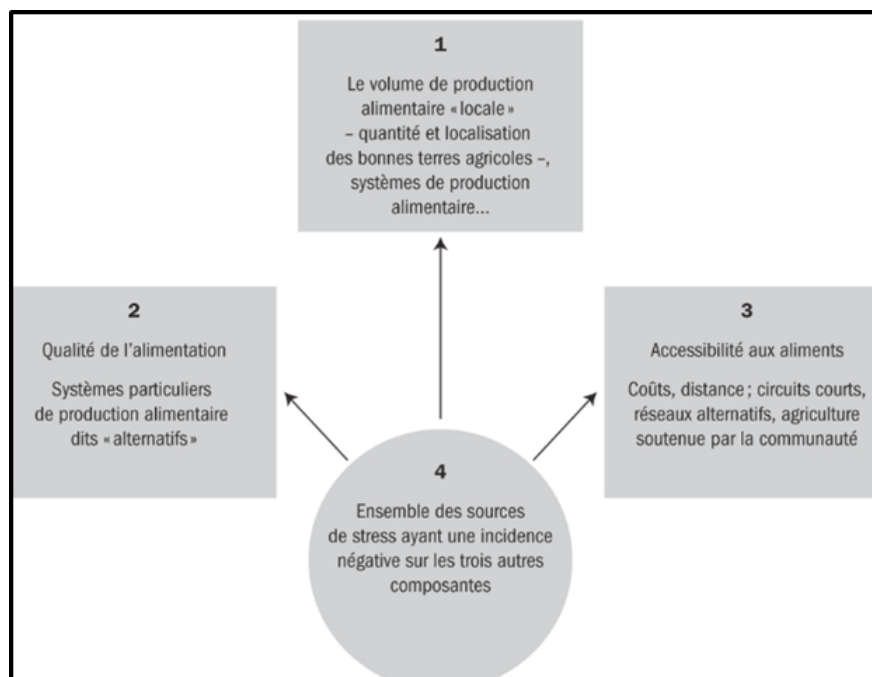
Mise en contexte

La pandémie de la COVID-19 a mis particulièrement en lumière la question de la sécurité alimentaire des pays, un concept défini selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant l'accès physique et économique pour la population, à tout moment, à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine.

En effet, au Québec comme ailleurs dans le monde, le confinement obligatoire de la population a eu des impacts sur la disponibilité des employés saisonniers qui œuvrent à la production agricole. Par ailleurs, les travailleurs des usines de conditionnement et de transformation des aliments n'ont pas été épargnés par le virus. Tous les déplacements, internationaux et intérieurs ont été contraints et rendus plus difficiles les importations de denrées alimentaires. Le transport de marchandises pour les distributeurs a aussi été ralenti partout sur le territoire.

La sécurité alimentaire pour une population dépend de la capacité de chaque maillon du système bioalimentaire, c'est-à-dire la production agricole, la transformation et la distribution alimentaire, à jouer son rôle efficacement sur un territoire. Avec les conséquences de la crise de la COVID-19, des travaux de recherche et d'intervention sont requis afin de rendre ces systèmes bioalimentaires plus résilients et diversifiés pour le futur.

La sécurité alimentaire et ses principales composantes



Source : Bryant, C., in *Pour la sécurisation alimentaire au Québec*, PUQ, 2019.



Les entreprises œuvrant au sein du système bioalimentaire de la Communauté métropolitaine de Montréal ont été particulièrement impactées sur le territoire québécois par les mesures obligatoires de confinement mises en place par le gouvernement pour faire face à la crise de la COVID-19.

En effet, près de 58 % de la superficie terrestre totale de la région métropolitaine est voué à la production de produits agricoles diversifiés, plus des deux tiers des industries de transformation alimentaire de la province y sont installés et la population résidente représente le plus gros bassin de consommateurs du Québec. Globalement, le territoire métropolitain de Montréal est responsable de la moitié de toute l'activité bioalimentaire du Québec.

Afin d'appuyer la relance des entreprises du système bioalimentaire sur le territoire métropolitain impactées par la crise du COVID-19, mais aussi favoriser pour le futur la résilience du système bioalimentaire métropolitain, la Communauté a mis en place en 2020 la Table métropolitaine sur la sécurité alimentaire (TMSA).



Mandat de la TMSA

Le 16 avril 2020, le comité exécutif de la Communauté (résolution CE20-063) a confié à la Table métropolitaine sur la sécurité alimentaire (TMSA) le mandat d'identifier, prioriser et mettre en œuvre des actions visant à assurer la sécurité alimentaire du Grand Montréal.

Pour appuyer une vision renouvelée de l'utilisation du territoire agricole et des activités du secteur bioalimentaire, la Table métropolitaine sur la sécurité alimentaire devait miser d'abord sur une agriculture de proximité axée sur la valorisation de la production locale pour la consommation locale en tant qu'outil pour atteindre la sécurité alimentaire et favoriser le développement du territoire agricole.

La coordination de la TMSA est assumée par la Communauté, et celle-ci est composée de membres issus de son comité consultatif agricole, de représentants du gouvernement, du milieu agricole, des milieux des affaires et de la recherche (Les membres de la Table sont présentés à l'annexe A).

Pour la réalisation de son mandat, la TMSA a été appuyée par quatre comités techniques (les membres des comités techniques sont présentés à l'annexe B) :

- 1) L'optimisation de la chaîne d'approvisionnement pour la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires ;
- 2) L'innovation et la diversification des types de production agricole ;
- 3) L'accès à une saine alimentation ;
- 4) La promotion et l'achat local sur le territoire métropolitain.

Les objectifs poursuivis par les quatre comités techniques appuyant la TMSA sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Comité technique	Objectif poursuivi
Comité 1 – L'optimisation de la chaîne d'approvisionnement pour la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires	Optimiser les activités (aménagement du territoire et transport) et les processus (logistique) qui permettent de maximiser les échanges des denrées alimentaires et des informations sur le territoire métropolitain, de la production locale à la consommation, en passant par les points d'entreposage et de distribution
Comité 2 – L'innovation et la diversification des types de production agricole	Favoriser l'innovation, le transfert technologique et le développement des productions en émergence et soutenir la diversification des produits agricoles et des types de production (agriculture urbaine et périurbaine) visant la réduction de l'empreinte écologique du système bioalimentaire métropolitain (gaspillage alimentaire, adaptation aux changements climatiques, etc.)
Comité 3 – L'accès à une saine alimentation	Favoriser l'accès physique, économique et social des denrées alimentaires locales, saines et nutritives pour l'ensemble de la population sur le territoire métropolitain



Comité 4 – La promotion et l’achat local sur le territoire métropolitain	Faire la promotion et hausser la vente des produits locaux, transformés ou non, dans les circuits courts de commercialisation et dans les marchés de l’hôtellerie, de la restauration et des institutions ainsi que dans les marchés de la transformation, du détail et de la distribution
---	--

Travaux de la TMSA et des comités techniques

Depuis sa mise en place, la Table s’est réunie à 3 reprises, alors que les comités techniques se sont réunis entre 4 et 5 reprises pour identifier des projets porteurs. Le diagramme suivant illustre le processus mis en place pour l’identification des projets. La TMSA a approuvé le rapport de mandat lors de la séance du 20 mai 2022.





Tel qu'illustré au schéma précédent, le processus d'identification des projets métropolitains en sécurité alimentaire par les quatre comités est passé par l'identification d'enjeux et la définition de critères de sélection. Les tableaux ci-dessous illustrent, pour chacun des comités les éléments suivants :

- Les enjeux métropolitains ;
- Les critères de sélection des projets métropolitains ;
- Les projets métropolitains sélectionnés pour dépôt à la TMSA (les fiches détaillées des projets sont présentées à l'Annexe C).

COMITÉ 1 – L'OPTIMISATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT POUR LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET LA DISTRIBUTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Disposer d'une information complète et à jour sur les actifs logistiques métropolitains liés à l'agroalimentaire
Maintenir le rôle de carrefour logistique agroalimentaire du Grand Montréal
Rendre la réglementation municipale cohérente et favorable aux activités logistiques agroalimentaires
Réduire l'empreinte écologique des opérations logistiques métropolitaines

CRITÈRES DE SÉLECTION PRIORITAIRES DES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Privilégier des projets ayant des impacts structurants à plus long terme
Pérennité du projet
Pouvoir d'influence de la CMM

PROJETS MÉTROPOLITAINS SÉLECTIONNÉS

Cartographie des infrastructures et des espaces logistiques agroalimentaires
Plan de logistique et de transport durable des denrées
Coffre à outils réglementaire
Hub alimentaire misant sur des solutions d'économie d'énergie

COMITÉ 2 – L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION DES TYPES DE PRODUCTION AGRICOLE

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Faciliter l'accès aux espaces de production agricole
Accompagner les entrepreneurs agricoles dans la mise en conformité réglementaire de leurs projets
Développer des solutions et adopter des nouvelles façons de faire permettant des gains de productivité, la diversification des productions et une réduction de l'empreinte écologique

CRITÈRES DE SÉLECTION PRIORITAIRES DES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Favoriser l'autonomie et la sécurité alimentaire
Répondre à la diversité des besoins alimentaires de la population
Supporter la relève agricole par le développement de mesures ou d'outils d'aide, de soutien, d'accompagnement et d'adaptation
Favoriser les nouveaux outils, les nouvelles façons de faire et le transfert de connaissances
Reproductibilité et pérennité des projets

PROJET MÉTROPOLITAIN SÉLECTIONNÉ

Fonds pour l'innovation et la diversification de la production agricole



COMITÉ 3 – L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Accès économique aux produits alimentaires :

- Pouvoir d'achat limité des ménages à faible revenu
- Volatilité des prix des denrées agricoles et alimentaires (une des causes : le dollar canadien est soumis à des pressions à la baisse)
- Coût élevé des produits de qualité (ex. : produits biologiques)

En contexte de pandémie :

- Pertes d'emplois et diminution des revenus des ménages (augmentation de la précarité économique et alimentaire)
- Augmentation de la demande auprès des banques alimentaires

CRITÈRES DE SÉLECTION PRIORITAIRES DES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Relatifs aux porteurs de projets/milieux porteurs :

- Choisir des projets issus de milieux mobilisés ;
- Choisir des projets déjà existants pouvant être consolidés ;
- Choisir des projets ayant un potentiel important de pérennisation (potentiel de pérennisation par l'adoption d'une politique publique ou d'un programme) ;
- Choisir des projets ayant amorcé un processus de mise à l'échelle – touche plus d'un territoire (projets qui favorisent la mutualisation)
- Des projets qui permettent l'autonomisation des personnes
- Projets qui renforcent l'accès physique et économique aux aliments sains : coûts abordables

Relatif aux populations :

- Projets qui ciblent (ou plutôt prennent en compte leurs besoins dans un projet plus global) les populations les plus vulnérables (travailleurs à faible revenu), dont certaines moins desservies
- Choisir des projets qui ciblent les enfants et les jeunes (critère facultatif – retombées supplémentaires)

PROJETS MÉTROPOLITAINS SÉLECTIONNÉS

Carte proximité

La cantine dans les écoles

Les complices alimentaires

COMITÉ 4 – LA PROMOTION ET L'ACHAT LOCAL

ENJEUX MÉTROPOLITAINS

La connaissance de la diversité alimentaire locale et des points de vente (incluant les points de vente physiques et en ligne)

La volonté de s'approvisionner en produits locaux

La communication et les synergies entre les acteurs-clés (exemple : entreprises-institutions, entreprises-consommateurs, entreprises et secteur du détail)

La sensibilisation du consommateur quant au coût de l'alimentation



CRITÈRES DE SÉLECTION PRIORITAIRES DES PROJETS MÉTROPOLITAINS
Sélectionner des projets qui permettent d'être davantage dans l'action que dans la promotion
Sélectionner des projets qui offre l'opportunité de collaborer/de développer des synergies au sein du comité
Sélectionner des projets ayant un potentiel de pérennisation
Sélectionner des projets qui encouragent le circuit le plus court possible
Prendre en considération le pouvoir d'agir de la CMM
Sélectionner des projets (dans le cas de la distribution) qui visent davantage les marchands que les bannières
Prendre en considération l'expérience et l'expertise du porteur de projet
Prendre en considération l'effet de levier potentiel du projet
PROJETS MÉTROPOLITAINS SÉLECTIONNÉS
Parcours Découverte des saveurs
Outil de développement d'une démarche d'achat local
Évènement /Salon des découvertes

Recommandations

À la suite des travaux réalisés par les quatre comités techniques de la TMSA ayant mené à l'identification des projets métropolitains, la Table formule les recommandations suivantes afin d'assurer la mise en œuvre des projets porteurs mis de l'avant.

- En amont de la mise en œuvre des projets, il sera primordial de valider l'implication des "partenaires à consulter" pour la mise en œuvre des différents projets métropolitains. Ces partenaires ont été identifiés en raison de leurs qualifications et de leurs expériences pertinentes en lien avec les projets métropolitains auxquels ils sont associés, mais n'ont pas nécessairement pris part aux discussions des projets ;
- Diffuser les résultats des projets métropolitains retenus et l'état d'avancement de la mise en œuvre tant auprès des partenaires que de la population de la CMM ;
- Mettre en place une nouvelle structure de gouvernance à l'échelle métropolitaine, afin de pérenniser les partenariats développés lors de la réalisation du mandat et territorialiser davantage son approche visant à assurer la sécurité alimentaire et la résilience à long terme du système bioalimentaire sur le territoire métropolitain par une agriculture de proximité. Cette nouvelle structure de gouvernance intersectorielle devrait être composée de représentants des municipalités rurales de la Communauté, de représentants des comités techniques qui ont accompagné la TMSA, de représentants des ministères concernés et de partenaires issus du domaine de la sécurité alimentaire. Le mandat de cette nouvelle structure viserait à :



-Effectuer le suivi de la mise en œuvre des projets sur le territoire métropolitain qui seront issus des travaux de la Table métropolitaine sur la sécurité alimentaire ;

-Favoriser le maillage à l'échelle métropolitaine (coordination, mobilisation, réseautage et représentation) entre les principaux acteurs territoriaux du système bioalimentaire métropolitain en vue d'organiser une communauté de pratique portant sur la sécurité alimentaire.

- Évaluer, en collaboration avec les partenaires de la TMSA, les sources de financement disponibles afin d'assurer la mise en œuvre de projets visant la sécurité alimentaire sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.



ANNEXE A : COMPOSITION DE LA TABLE METROPOLITAINE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

ORGANISMES	REPRÉSENTANTS	TITRES
Comité consultatif agricole métropolitain (CCA)	Marilyn Nadeau	Présidente du CCA et de la TMSA, mairesse de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH)	Marc Mongeon	Directeur, direction de l'aménagement et du développement métropolitain
Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Serge Thériault	Directeur, direction des Laurentides
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)	Martin Aubé	Directeur général du développement des industries
Union des producteurs agricoles (UPA)	Charles-Félix Ross	Directeur général
Président(e)s des comités techniques		
Conseil du Système alimentaire montréalais (SAM)	Anne-Marie Aubert	Coordonnatrice
CargoM	Mathieu Charbonneau	Directeur général
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)	Alain Vachon	Président-directeur-général
Conseil des Industries Bioalimentaires de L'île de Montréal (CIBÎM)	Chantal Vézina	Directrice générale



ANNEXE B : COMPOSITION DES COMITES TECHNIQUES

COMITE 1 : OPTIMISATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES DENRÉES ALIMENTAIRES

ORGANISMES	REPRÉSENTANTS	TITRES
CargoM	Mathieu Charbonneau	Directeur général, président du comité
Ville de Montréal	Charles-André Major	Commissaire en développement économique du Service du développement économique
Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Pierre-Olivier Quesnel	Directeur adjoint (intérim), direction Montréal-Laval-Lanaudière
Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ)	Pierre-Alexandre Blouin	Président-directeur général
Institut d'innovation en logistique du Québec (InnovLog)	Naoual Rahali	Directrice générale
PME MTL – Centre-Ouest	Alexandre Skerlj	Directeur, commercialisation des innovations – Transport et logistique
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)	Marie-Pier Gagné	Conseillère en développement industriel
Vivre en ville	Chantal De Montigny	Coordonnatrice, accès à une saine alimentation
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	Vickie Courchesne	Conseillère politique
Carrefour bioalimentaire Laurentides (CBL)	Élyse Martineau	Agente de commercialisation et développement bioalimentaire



COMITE 2 : L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION DES TYPES DE PRODUCTION AGRICOLE

ORGANISMES	REPRÉSENTANTS	TITRES
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)	Alain Vachon	Président et chef de la direction, président du comité
Zone Agtech	Marilou Cyr	Directrice
Producteurs en serres du Québec	Claude Laniel	Directeur
Recyc-Québec	Mariane Maltais-Guilbault	Agente de développement industriel
Union des producteurs agricoles (UPA)	Jérôme-Antoine Brunelle	Coordonnateur au développement de l'agriculture biologique
Producteurs de fraises et framboises du Québec	Christian Hébert	Producteur de fraises et de framboises
Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM)	Caroline Provost	Directrice
Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)	Annick Van Campehout	Vice-présidente, progrès en alimentation et Développement durable
Ville de Montréal	Charles-André Major	Commissaire en développement économique du Service du développement économique



COMITE 3 : L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION

ORGANISMES	REPRÉSENTANTS	TITRES
Conseil SAM	Anne-Marie Aubert	Coordonnatrice, présidente du comité
Moissons Montréal	Richard Daneau	Directeur général
Table intersectorielle régionale de la Montérégie (TIR-SHV)	Maude St-Hilaire	Coordonnatrice
Territoires innovants en économie sociale et solidaire	Vincent Van Schendel	Directeur général
Université de Montréal - Chaire de recherche du Canada sur les approches communautaires et les inégalités de santé	Geneviève Mercille	Professeure, Faculté de médecine - Département de nutrition
Direction de santé publique de la Montérégie	Geneviève Chénier	Agente de planification
Pôle d'économie sociale Laval	Louise Hodder	Directrice générale
Fondation du Grand Montréal	Tasha Lackman	Vice-présidente, philanthropie et communauté
Ministère de l'Éducation	Audrey Galarneau-Têtu	Agente régionale de liaison et de collaboration, direction du soutien au réseau et de l'intervention régionale
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière	Donald Dessureault	Coordonnateur du Plateau lanaudois intersectoriel (PLI)



COMITE 4 : LA PROMOTION ET L'ACHAT LOCAL

ORGANISMES	REPRÉSENTANTS	TITRES
Conseil des Industries Bioalimentaires de L'île de Montréal (CIBÎM)	Chantal Vézina	Directrice, présidente du comité
Carrefour bioalimentaire Laurentides (CBL)	Marie-Ève Morin	Directrice
Aliments du Québec	Marie Beaudry	Directrice
Table de développement agroalimentaire de Laval (TDAL)	Michel L. Pitre	Commissaire agroalimentaire, Ville de Laval
Expansion PME (Montérégie)	Isabelle Bittar	Directrice
Union des producteurs agricoles (UPA)	Amina Baba-Khelil	Coordonnatrice mise en marché et aide aux groupes, direction recherches et politiques agricoles
Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Alain Lacroix	Conseiller régional en transformation alimentaire, direction Montréal-Laval-Lanaudière
Conseil de développement du bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)	Annie Cossette	Coordonnatrice à la mise en marché et promotion
Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ)	Pierre-Alexandre Blouin	Président-directeur général



ANNEXE C : FICHES PROJETS – PROJETS IDENTIFIES PAR LES COMITES TECHNIQUES

Comité 1 – Optimisation de la chaîne d’approvisionnement pour la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires

PROJET : CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES ET DES ESPACES LOGISTIQUES AGROALIMENTAIRES

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- **Enjeu prioritaire auquel répond le projet :**
 - Disposer d’une information complète et à jour sur les actifs logistiques métropolitains liés à l’agroalimentaire
- **Clientèles visées (bénéficiaires du projet) :**
 - Acteurs de la logistique alimentaire

Description du projet :

Recenser, à l’échelle métropolitaine, les espaces logistiques et les entrepôts dans le domaine de l’agroalimentaire et identifier leur utilisation existante, en incluant la capacité des infrastructures. Recenser également les possibilités de conversion d’entrepôts qui permettraient de répondre à des besoins ponctuels ou des besoins à venir.

Les principales étapes de réalisation :

1. Collecte des informations
2. Définir les possibilités de conversion d’entrepôts
3. Cartographier les informations recensées
4. Développer une cartographie interactive afin de rendre l’information disponible aux acteurs de la logistique alimentaire

Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :

- CargoM

Soutien :

- Port de Montréal

Partenaires à solliciter :

- CMM (expertise en lien avec le projet SIA partners)
- Ministère de l’Économie et de l’Innovation (MEI)
- MRC – Services de développement économique

Échéancier :

- Début de la mise en œuvre projeté : automne - hiver 2022
- Période de réalisation du projet : 6-10 mois

Budget :

50 000\$ - 70 000\$



Comité 1 – Optimisation de la chaîne d’approvisionnement pour la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires

PROJET : PLAN DE LOGISTIQUE ET DE TRANSPORT DURABLE DES DENRÉES

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- **Enjeu prioritaire auquel répond le projet :**
 - Maintenir le rôle de carrefour logistique agroalimentaire du Grand Montréal
 - Réduire l’empreinte écologique des opérations logistiques métropolitaines

- **Clientèles visées (bénéficiaires du projet) :**
 - Entreprises et organismes en sécurité alimentaire
 - Acteurs de la logistiques agroalimentaire

Description du projet :

Le plan de logistique et de transport durable des denrées de la région des Laurentides a entre autres pour but de transporter, à moindre coût, plus de denrées de meilleure qualité afin de pérenniser les services d’aide alimentaire. Il inclut aussi un volet de maillage entre les entreprises et les organismes actifs en sécurité alimentaire.

Le projet serait mis en œuvre en trois phases, soit :

- Phase 1 : réaliser les études nécessaires pour étendre le projet à l’échelle de la CMM;
- Phase 2 : mettre en place un projet pilote de mise en œuvre du plan de logistique et de transport durable des denrées alimentaires à l’échelle métropolitaine;
- Phase 3 : implanter une plateforme collaborative.



Les principales étapes de réalisation :

Phase 1 :

1. Inventorier les acteurs du réseau sur le territoire de la CMM, ainsi que les flux, les modes de distribution et les conditions de manipulation;
2. Répertoire les besoins et les enjeux des organismes d'aide alimentaire sur le territoire métropolitain;
3. Développer un plan de logistique et de transport durable pour une gestion optimale de la chaînelogistique des denrées alimentaires sur le territoire de la CMM;
4. Développer un plan de mise en œuvre des actions et des recommandations;

Phase 2 :

1. Projet pilote de mise en œuvre du plan de logistique et de transport durable des denrées alimentaires sur le territoire de la CMM :
 - a. Identifier des organismes à faire partie du projet pilote;
 - b. Accompagner ces organismes dans les actions à mettre en place (standardiser et/ou optimiser les pratiques logistiques internes, revoir les stratégies d'approvisionnement local et/ou régional, revoir les outils numériques utilisés et en suggérer de nouveaux selon les besoins, etc.);
 - c. Supporter le réseau d'organismes d'aide alimentaire à opérer un plan de logistique et de transport durable (stratégies de mutualisation et de consolidation, optimisation des routes, etc.);

Phase 3 :

1. Implantation et intégration d'une plateforme collaborative :
 - a. Définir les besoins technologiques nécessaires selon la ou les stratégies retenue(es);
 - b. Définir un cahier des charges;
 - c. Évaluer l'utilisation de plateformes numériques collaboratives existantes (appel d'offres et démo);
2. Implantation auprès d'organismes ciblés sur le territoire de la CMM.



<u>Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :</u> ➤ Phase 1 : Innovlog ➤ Phase 2 : Innovlog ➤ Phase 3 : Innovlog <u>Soutien :</u> ➤ Carrefour bioalimentaire Laurentides ➤ CargoM ➤ Vivre en ville	<u>Partenaires à solliciter :</u> ➤ Arrivage – Circuits courts B2B ➤ Association des popotes roulantes du Montréal Métropolitain ➤ CIUSS ➤ Coop Carbone ➤ Directions de la santé publique ➤ MRC (PDZA, développement social et développement économique) ➤ Organismes en développement bioalimentaire ➤ Organismes en sécurité alimentaire
<u>Échéancier :</u> ➤ Début de la mise en œuvre : ▪ Phase 1 : Automne 2022 ▪ Phase 2 : Automne 2023 ▪ Phase 3 : Automne 2024 ➤ Période de réalisation du projet : ▪ Phase 1 : 1 an ▪ Phase 2 : 1 an ▪ Phase 3 : 1 an	<u>Budget :</u> Phase 1 : 80 000\$ - 100 000\$ Phase 2 : 120 000\$ - 150 000\$ Phase 3 : 70 000\$ - 100 000\$



Comité 1 – Optimisation de la chaîne d’approvisionnement pour la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires

PROJET : COFFRE À OUTILS RÉGLEMENTAIRE

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- **Enjeu prioritaire auquel répond le projet :**
 - Rendre la réglementation municipale cohérente et favorable aux activités logistiques agroalimentaires
- **Clientèles visées (bénéficiaires du projet) :**
 - Acteurs de la logistique agroalimentaire
 - Villes et municipalités

Description du projet :

Élaborer un document visant à informer les municipalités des modifications/ améliorations réglementaires ayant eu un impact positif sur les activités logistiques et/ou la cohabitation des activités logistiques avec les autres usages et pouvant être intégrés à leur réglementation d’urbanisme afin de faciliter l’opérationnalisation de la chaîne logistique agroalimentaire à l’échelle métropolitaine

Les principales étapes de réalisation :

1. Recenser et documenter différents exemples de modifications réglementaires réalisés au Québec, en Amérique du Nord et en Europe
2. Consulter les acteurs de la logistique agroalimentaire pour connaître leurs besoins
3. Élaborer le coffre à outils
4. Présenter le coffre à outils aux acteurs de la logistique agroalimentaire
5. Planifier des séances de formation (sous forme de webinaire) auprès des villes et MRC de la CMM pour présenter le coffre à outils

Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :

- Vivre en Ville

Soutien :

- ADAQ
- CTAQ

Partenaires à solliciter :

- CMM (direction de la planification du territoire métropolitain)
- Service de développement économique – Ville de Montréal (guide pour la mise en place des mini-hubs)

Échéancier :

- Début de la mise en œuvre : 2023
- Période de réalisation du projet : 18 mois

Budget :

25 000\$



Comité 1 – Optimisation de la chaîne d’approvisionnement pour la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires

PROJET : HUB ALIMENTAIRE MISANT SUR DES SOLUTIONS D’ÉCONOMIE D’ÉNERGIE

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- **Enjeux prioritaires auxquels répond le projet :**
 - Maintenir le rôle de carrefour logistique agroalimentaire du Grand Montréal
 - Réduire l’empreinte écologique des opérations logistiques métropolitaines
- **Clientèles visées :**
 - Acteurs de la logistique agroalimentaire

Description du projet :

Instaurer des projets qui intègrent la mutualisation des joueurs transportant de la marchandise afin d’en optimiser les déplacements (greffer un hub alimentaire à un ou quelques mini-hubs de logistique urbaine). Considérer également les nouvelles technologies permettant de réduire les nuisances et l’émission de GES spécifiques au transport des marchandises.

Le projet serait mis en œuvre en deux phases, soit :

- Phase 1 : étude d’opportunité d’affaires pour la mise en place d’un hub alimentaire, plus spécifiquement sur l’intégration du volet alimentaire/agroalimentaire et la prise en compte de la réglementation applicable à ce secteur;
- Phase 2 : mise en place d’un hub alimentaire

Les principales étapes de réalisation :

Phase 1 :

1. Recenser les projets existants sur le territoire de la CMM
2. Étude d’opportunité d’affaires

Phase 2 :

1. Supporter la mise en place d’un projet de mini-hub



<u>Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :</u> ➤ Phase 1 : Innovlog (à valider avec eux) ➤ Phase 2 : CMM <u>Soutien :</u> ➤ PME Montréal Centre-Ouest	<u>Partenaires à solliciter :</u> ➤ CargoM ➤ Collectif Récolte ➤ Coop Carbone ➤ CTAQ ➤ Jalon ➤ Laval Innov (projet des casiers connectés) ➤ Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ➤ Ville de Montréal (projet Colibri)
<u>Échéancier :</u> ➤ Début de la mise en œuvre : ▪ Phase 1 : 2023 ▪ Phase 2 : 2024 ➤ Période de réalisation du projet : ▪ Phase 1 : 12 mois ▪ Phase 2 : 24 mois	<u>Budget :</u> Phase 1 : 50 000\$ Phase 2 : 100 000\$



Comité 2 – Innovation et diversification de la production agricole

PROJET : FONDS POUR L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- **Enjeu prioritaire auquel répond le projet :**
 - Faciliter l'accès aux espaces de production agricole
 - Développer des solutions et adopter des nouvelles façons de faire permettant des gains de productivité, la diversification des productions et une réduction de l'empreinte écologique
- **Clientèles visées (bénéficiaires du projet) :**
 - Producteurs agricoles et/ou association de producteurs agricoles
 - Transformateurs agroalimentaires
 - Corporation et/ou chaire de recherche
 - Centre de formation
 - Organismes municipaux

Description du projet :

La création d'un fonds métropolitain visant à stimuler l'innovation et la diversification de la production agricole sur le territoire de la CMM, permettra d'octroyer du financement complémentaire pour la réalisation de travaux de recherche. Les organismes admissibles seront appelés à déposer des projets répondant à des critères de sélection correspondant aux spécificités du territoire métropolitain, dans le cadre d'un appel annuel de projets.

Parmi les critères de sélection qui pourraient être élaborés, notons :

- L'adéquation du projet avec les besoins/réalités du territoire métropolitain (types de production, dimension des terres agricoles, etc.);
- Les bénéfices escomptés pour le milieu agricole;
- L'effet de levier du projet (le nombre de partenaires associés, la valeur totale du projet, etc.);
- La démonstration du caractère innovant du projet (en quoi la résultante du projet permet de significativement d'améliorer un produit ou un procédé).

Les principales étapes de réalisation :

1. Élaboration du programme d'appel de projets
2. Création du fonds
3. Lancement d'un appel de projets
4. Analyse des projets reçus en fonction des critères de sélection déterminés à l'étape 1
5. Octroi du financement aux projets sélectionnés
6. Suivi de la réalisation des projets

*Les étapes 4 à 6 auraient lieu chaque année sur une période de quatre ans.



<u>Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :</u> ➤ CMM <u>Soutien :</u> ➤ MAPAQ ➤ MEI	<u>Partenaires à solliciter :</u> ➤ NA
<u>Échéancier :</u> ➤ Début de la mise en œuvre projeté : 2023 ➤ Période de réalisation du projet : sur quatre ans	<u>Budget :</u> 150 000\$ par année



Comité 3 – Accès à une saine alimentation

PROJET : CARTE PROXIMITÉ

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- Enjeux prioritaires auxquels répond le projet :
 - Accès économique aux produits alimentaires
- Clientèles visées :
 - Populations les plus vulnérables (dans le territoire de la CMM)

Description du projet :

Ce projet (en cours dans 8 arrondissements de la Ville de Montréal) permet de distribuer des cartes fermières et solidaires prépayées permettant, à tous, d'acheter des aliments frais et locaux non transformés, principalement en circuits courts.

La mise en œuvre du projet au niveau de la TMSA consiste en la réalisation d'une étude de faisabilité et l'identification des scénarios possibles qui permettraient l'expansion du concept dans chacun des secteurs géographiques.

Les principales étapes de réalisation :

1. Évaluer la faisabilité d'étendre le projet de carte de proximité à l'échelle métropolitaine, entre autres en identifiant les différents scénarios possibles
2. Selon les résultats, recenser les organismes ayant la capacité de reproduire le projet dans les différents secteurs de la CMM
3. Préparer l'opérationnalisation des projets (transfert du savoir par l'organisme initiateur du projet, ententes de services, planification détaillée, etc.)
4. Opérationnalisation du projet sur le territoire de la CMM

Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :

- CMM et Carrefour alimentaire centre-sud (transfert de connaissances vers les différents porteurs du projet)

Soutien :

- Partenaires en sécurité alimentaire

Partenaires à solliciter :

- AMPQ
- CISSS du territoire métropolitain
- INSPQ
- Tables de concertations en développement bioalimentaire de la CMM

Échéancier :

- Début de la mise en œuvre : hiver 2022 (pour la saison des récoltes 2023)
- Période de réalisation du projet : 2 ans (évaluer la poursuite du projet à la fin de cette période)

Budget :

100 000\$ par année



Comité 3 – Accès à une saine alimentation	
PROJET : LA CANTINE DANS LES ÉCOLES	
Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet : ➤ Enjeu prioritaire auquel répond le projet : ○ Accès économique aux produits alimentaires ➤ Clientèles visées (bénéficiaires du projet) : ○ Résidents de la CMM – élèves des écoles primaires	
Description du projet : Le projet La Cantine dans les écoles (projet à l'échelle provinciale) a pour but de distribuer des repas sains et équilibrés, préparés par des traiteurs, aux enfants d'une école. Les repas sont commandés en ligne par les parents qui assument une partie des coûts par le biais d'une contribution confidentielle et volontaire selon leurs moyens (minimum de 1\$) tandis que l'autre partie est financée par les subventions. La mise en œuvre du projet au niveau de la TMSA vise à soutenir l'expansion du concept dans chacun des secteurs géographiques de la CMM, plus précisément par l'identification des écoles souhaitant adhérer au projet et la recherche de traiteurs à proximité de ces écoles.	
Les principales étapes de réalisation : 1. Identifier les écoles primaires intéressées à participer au projet 2. Rechercher des traiteurs à proximité des écoles primaires ayant signifié un intérêt à participer au projet 3. Mettre en place le projet dans les écoles ciblées	
Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet : ➤ CMM et La Cantine pour tous Soutien : ➤ Comité aviseur du projet La Cantine dans les écoles	Partenaires à solliciter : ➤ Centre de services scolaires ➤ MRC et municipalités
Échéancier : ➤ Début de la mise en œuvre projeté : 2023 (pour l'année scolaire 2023-2024) ➤ Période de réalisation du projet : 2 ans (évaluer la poursuite du projet à la fin de cette période)	Budget : 100 000\$ par année



Comité 3 – Accès à une saine alimentation

PROJET : LES COMPLICES ALIMENTAIRES

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- **Enjeux prioritaires auxquels répond le projet :**
 - Accès économique aux produits alimentaires
- **Clientèles visées :**
 - Écoles
 - Résidents de la CMM, entre autres les milieux défavorisés

Description du projet :

Il s'agit d'un projet d'innovation sociale en lien avec la sécurité alimentaire qui permet de réduire le gaspillage alimentaire en récoltant les surplus (fruits et légumes) des producteurs agricoles, détaillants et distributeurs alimentaires. Les produits sont par la suite transformés au sein de plateaux de travail de différents partenaires qui contribue à renforcer la pré-employabilité, les qualifications et l'employabilité pour les personnes vulnérables. Les produits sont par la suite offerts sur une base de tarification sociale dans les écoles, les milieux défavorisés, les marchés, etc.

La mise en œuvre du projet au niveau de la TMSA consiste en la réalisation d'une étude de faisabilité ainsi que l'identification des scénarios possibles qui permettraient l'expansion du concept dans chacun des secteurs géographiques de la CMM.

Les principales étapes de réalisation :

1. Évaluer la faisabilité d'étendre le projet Les complices alimentaires à l'échelle métropolitaine, entre autres en identifiant les différents scénarios possibles
2. Selon les résultats, recenser les organismes ayant la capacité de reproduire le projet dans les différents secteurs de la CMM
3. Préparer l'opérationnalisation des projets (rencontres avec les organismes intéressés)
4. Opérationnalisation du projet sur le territoire de la CMM

Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :

CMM et Les complices alimentaires

Soutien :

- CISSS de la Montérégie-Ouest
- CISSS des différentes régions de la CMM
- Partenaires en sécurité alimentaire

Partenaires à solliciter :

- Directions de la santé publique
- MRC (PDZA)
- UPA

Échéancier :

- Début de la mise en œuvre : hiver 2023
- Période de réalisation du projet : 2 ans (évaluer la poursuite du projet à la fin de cette période)

Budget :

100 000\$ par année



Comité 4 – Promotion et achat local

PROJET : PARCOURS DÉCOUVERTE DES SAVEURS

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

➤ **Enjeux prioritaires auxquels répond le projet :**

- La connaissance de la diversité alimentaire locale et des points de vente (incluant les points de vente physique et en ligne)
- La volonté de s'approvisionner en produits locaux
- La communication et les synergies entre les acteurs-clés (exemple : entreprises-institutions, entreprises-consommateurs, entreprises et secteur du détail)

➤ **Clientèles visées :**

- Résidents de la CMM
- Transformateurs
- Producteurs agricoles
- Détaillants
- Restaurateurs

Description du projet :

Élaborer un plan de promotion des produits agricoles du territoire de la CMM qui se distinguent de ceux offerts dans les autres régions du Québec. La promotion de ces produits incitera les consommateurs de la CMM et d'ailleurs à partir à la rencontre des artisans du terroir pour découvrir les saveurs uniques du territoire métropolitain.

De plus, afin d'encourager les résidents de la CMM à acheter des produits locaux, le présent projet comprend la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'instauration, à l'échelle de la CMM, d'une carte d'achat local supportée par une campagne de sociofinancement et/ou s'inspirant du modèle développé par Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Les principales étapes de réalisation :

1. Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'instauration d'une carte d'achat local sur le territoire de la CMM
2. Selon le résultat de l'étude de faisabilité, mise en place de la carte d'achat local
3. Élaboration d'un plan de promotion de la carte d'achat local et des produits locaux qui distinguent la CMM des autres régions du Québec
4. Lancement du plan de promotion des produits locaux et de la carte d'achat local

Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :

- Carrefour bioalimentaire Laurentides
- CMM (plan de promotion des produits locaux)

Soutien :

- Anecdote
- CDBL
- CIBIM

Partenaires à solliciter :

- Aliments du Québec
- ADAQ
- AMPQ
- Autres tables dans le domaine bioalimentaire
- Expansion PME
- UPA



Échéancier :

- Début de la mise en œuvre : automne 2022
- Période de réalisation du projet : en continu

Budget :

Carte d'achat local :

- Étude de faisabilité : 40 000\$
- Bonification de la carte d'achat :
50 % la valeur de l'achat réalisé
par le consommateur
- Plan de promotion : budget CMM



Comité 4 – Promotion et achat local

PROJET : OUTIL DE DÉVELOPPEMENT D'UNE DÉMARCHE D'ACHAT LOCAL

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

- **Enjeux prioritaires auxquels répond le projet :**
 - La volonté de s'approvisionner en produits locaux
 - La communication et les synergies entre les acteurs-clés (exemple : entreprises-institutions, entreprises-consommateurs, entreprises et secteur du détail)
- **Clientèles visées :**
 - Municipalités
 - Institutions
 - Entreprises/Regroupements privés

Description du projet :

La mise en place d'une démarche d'achat local est un processus nécessitant d'importants efforts de concertation tant auprès des clientèles visées par de telles politiques qu'auprès des entreprises qui développent ou transforment les produits locaux. Le CDBL mène actuellement une telle démarche dans la région de Lanaudière. La démarche d'achat local du CDBL vise à engager des municipalités, institutions et regroupements privés à s'approvisionner avec des produits locaux. Plus précisément, il s'agit d'un engagement pour augmenter la consommation des produits locaux accompagnés d'outils permettant, entre autres, à l'organisateur d'un événement de repérer rapidement les entreprises offrant des boîtes à lunch, des cadeaux corporatifs et des services traiteurs dans leur secteur.

Afin d'outiller les organismes souhaitant instaurer une telle démarche sur les différentes étapes de réalisation, les défis rencontrés et les astuces menant au succès de la démarche, le présent projet consiste à réaliser une vidéo détaillant les éléments listés précédemment ainsi qu'à l'élaboration d'un document suggérant des règlements types favorisant l'achat local. À la suite de la réalisation de la vidéo, une journée de lancement (lors du Salon des découvertes) permettra de faire connaître le processus d'élaboration de la démarche d'achat local aux municipalités membres de la CMM tout en diffusant une liste des produits locaux des régions où elles sont situées.

Les principales étapes de réalisation :

1. Idéation du contenu de la vidéo et des règlements types favorisant l'achat local
2. Préparation des listes des produits locaux des différentes régions
3. Tournage de la vidéo (octroi du mandat, tournage et montage) et réalisation du document suggérant des règlements types favorisant l'achat local
4. Préparation de la journée de lancement (liste des invités, invitations, finalisation listes des produits locaux, etc.)
5. Journée de lancement du vidéo, des listes des produits locaux et du document suggérant des règlements types favorisant l'achat local (lors du Salon des découvertes)



<u>Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :</u> ➤ CDBL ➤ CMM (règlements types favorisant l'achat local) <u>Soutien :</u> ➤ CBL ➤ CIBIM	<u>Partenaires à solliciter :</u> ➤ ADAQ ➤ Aliments du Québec ➤ Laval ➤ TCRM ➤ UPA
---	---



Comité 4 – Promotion et achat local

PROJET : ÉVÈNEMENT/SALON DES DÉCOUVERTES

Enjeux prioritaires et clientèles visées par ce projet :

➤ Enjeux prioritaires auxquels répond le projet :

- La connaissance de la diversité alimentaire locale et des points de vente (incluant les points de vente physique et en ligne)
- La volonté de s'approvisionner en produits locaux
- La communication et les synergies entre les acteurs-clés (exemple : entreprises-institutions, entreprises-consommateurs, entreprises et secteur du détail)

➤ Clientèles visées (bénéficiaires du projet) :

- Producteurs agricoles
- Transformateurs agroalimentaires
- Acheteurs HRI et détaillants
- Élus

Description du projet :

Organiser un évènement qui servira, d'une part, de vitrine pour présenter les projets identifiés par le comité technique sur la promotion et l'achat local (l'outil de développement d'une démarche d'achat local et le parcours découverte des saveurs) et, d'autre part, de permettre aux producteurs agricoles et transformateurs agroalimentaires des régions faisant partie de la CMM de faire connaître leurs produits aux acheteurs HRI et aux détaillants du territoire métropolitain et, plus largement, du Québec. Cet évènement se conclura avec la tenue d'un cocktail où des chefs concocteront des bouchés en utilisant des produits provenant des cinq secteurs de la CMM.

Les principales étapes de réalisation :

1. Élaboration du concept et déterminer les éléments logistiques de l'évènement : date, lieu, programmation, cocktail
2. Lancement de l'évènement : communiqué de presse, lancement des invitations
3. Période d'inscription pour réservation des kiosques et des participants (détaillants, élus, etc.)
4. Tenue de l'évènement



<u>Partenaire à consulter pour la mise en œuvre du projet :</u> ➤ CIBIM <u>Soutien :</u> ➤ CBL ➤ CDBL	<u>Partenaires à solliciter :</u> ➤ Association restauration Québec (ARQ) ➤ Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ) ➤ Association des traiteurs professionnels du Québec (ATPQ) ➤ Table de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ) ➤ UPA
<u>Échéancier :</u> ➤ Début de la mise en œuvre projeté : printemps 2023 ➤ Période de réalisation du projet : 6 mois	<u>Budget :</u> Estimation préliminaire : 75 000\$